

Genève le 1^{er} Mai 2002

Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères d'Etat,

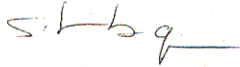

Après avoir subi pendant des années un harcèlement sexuel des plus odieux de la part d'un de ses supérieur, Madame A. avec beaucoup de courage s'est décidée à porter plainte. Les faits ont été reconnus et le harceleur sanctionné mais Madame A. s'est retrouvée être l'objet d'un mobbing systématique à cause de sa plainte, de plus, comme c'est souvent le cas dans des situations de détresse, cette fonctionnaire a fait une grave dépression nerveuse laquelle dépression est aujourd'hui utilisée pour justifier sa nouvelle affectation.


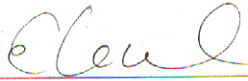
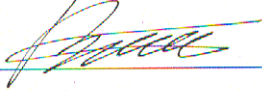
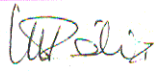


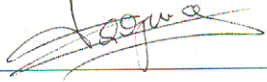
Sachant que les qualifications et aptitudes professionnelles de Madame A n'ont jamais été remises en cause, même lors de sa dernière évaluation et que le service des taxations souffre de manière endémique d'un manque de personnel, l'affectation de Madame A dans un autre service est incompréhensible et nous paraît inquiétante à plusieurs titres.

D'une part, il est à craindre que cette décision hypothèque gravement l'avenir professionnel d'une bonne fonctionnaire dont le seul tort est d'avoir été courageuse. D'autre part le maintien de ce genre de décision est un signe de nature à remettre en cause la crédibilité des recommandations faites au personnel de dénoncer le harcèlement et le mobbing.

L'Arrêté du Conseil d'Etat du 6 Février 2002 transférant définitivement la taxatrice Madame A. au service de l'expédition et du courrier du département des finances s'apparentant plus à une sanction qu'à une véritable volonté de rendre justice à cette fonctionnaire courageuse, les soussignés demandent que celle-ci soit réintégrée à son poste compte tenu du fait qu'aujourd'hui Madame A est parfaitement capable de faire face à ses engagements professionnels.

Dans l'attente d'une résolution équitable de ce problème humain douloureux, nous vous prions de recevoir Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillère d'Etat l'expression de nos sentiments respectueux.

Nom et Prénom	Organisation ou profession	Signature
Leuenberger Sylvia	Députée Présidente des Verts	
MAHRER Anke	Députée	
H. LAUNAY	SSP	H. LAUNAY

Alain Duprez	Conseiller municipal VdE	
HONG Janine	Femme au foyer	J. Hong
CORTONNEA/EUSTACIA C. M.		
Bantschu Nelly	CA	
ZWICKMERCHANT Ekono	C. M. Meyrin Prés. AVIDO	E. Zwick
Ducrot Véronique	Comité cantonal le harcèlement sexuel	Quand
Markne Félix	HUG	
Danièle THOMASZUK	H-U.G.	
Anila Sđanovic	étudiante	
Tania Aguiar	étudiante	
Loenza Dettch	sage-femme	L. Dettch
Elisabeth Tiefeld	psychologue ^{HUG}	E. Tiefeld
Jacqueline Blanc	Conseillère HUG ex P. Tan.	J. R.
FROMAIGÉAT Denise	Collectif 14 Juin Genève	D. Fromaigéat
L'ENERT Margrit	" " "	W. L'ener

Saliha WENGER	PdT - syndicat EQUITÉ "Femmes en Travail"	S. Wenger
Gauthier Margaux	Députée	Gauthier

Genève le 1 er mai 2002